

Aide garde d'enfant, soutien scolaire en cas d'hospitalisation, d'arrêt de travail, de décès d'un proche ou de temps partiel thérapeutique

Vous êtes hospitalisé(e), en arrêt de travail, vous venez de perdre un proche ou vous êtes en temps partiel thérapeutique, vous pouvez bénéficier d'une aide pour vos enfants, pour contribuer à des frais de garde ou de soutien scolaire. Le fonds social prévoyance de votre branche peut vous attribuer une aide forfaitaire de 2 000€.



Conditions d'attribution

- L'assuré(e) doit être salarié(e) et adhérent(e) à la prévoyance du régime mutualisé de la CCN Métallurgie.
- Être dans l'un des 4 cas suivants après le 1^{er} avril 2024
 - en arrêt de travail médicalement justifié, pendant au moins 5 jours consécutifs,
 - hospitalisé(e) pendant au moins 5 jours consécutifs,
 - confronté(e) au décès d'un proche : conjoint(e), enfant, parents (père, mère),
 - en situation de temps partiel thérapeutique.
- Avoir réalisé des dépenses liées à la garde d'enfants ou de soutien scolaire de vos enfants de moins de 18 ans et un cumul des dépenses engagées supérieur à 50€.
- Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition doit être ≤ 25 500 € par part fiscale.
- La demande d'aide est recevable dans un délais de 60 jours depuis le fait générateur.



Exemple : 1 mère seule avec 1 enfant soit 2 parts fiscales.

Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition est de 50 000 €. Le revenu fiscal par part fiscale est donc de 25 000 €.



Comment en bénéficier ?

1. Remplissez la demande d'intervention sociale (DIS) ci-après
2. Joignez les pièces justificatives demandées dans la DIS
3. Renvoyer l'ensemble de votre dossier à :



Malakoff Humanis
Accompagnement social assurance
Pôle individuel
94120 Fontenay-sous-Bois



retourdossier.assurance@malakoffhumanis.com



Besoin d'aide ?

Nos équipes Accompagnement social vous répondent au :



39 96 (service gratuit + prix d'un appel local)

Identité du conjoint ou du compagnon (à compléter)

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

☐ en activité depuis le

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

☐ en maladie ☐ au chômage ☐ en invalidité ☐ en préretraite ou à la retraite

Depuis le :

Autre situation (préciser) :

☐ reconnu par la CDAPH ☐ taux :

Institution de prévoyance :

Institution de retraite complémentaire :

Enfant(s) et autre(s) personne(s)

Nom et prénom	Date de naissance	À charge	En garde alternée	Profession ou situation
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
.....		☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	



Pièces justificatives à fournir

Nous vous remercions de remplir soigneusement ce document et de nous le retourner accompagné d'une photocopie des pièces justificatives cochées ci-dessous :

- ✓ Un relevé d'identité bancaire de l'assuré (RIB)
- ✓ Votre dernier avis d'imposition dans sa totalité (PAS d'avis déclaratif et PAS de déclaration automatique de revenu)
- ✓ La copie du dernier bulletin de salaire de l'assuré ou attestation de France Travail de l'assuré
- ✓ Les factures acquittées liées aux frais de garde d'enfants et/ou de soutien scolaire
- ✓ La copie de : (joindre un des justificatifs ci-dessous)
 - l'arrêt de travail
 - le bulletin de situation justifiant l'hospitalisation
 - le certificat de décès du proche
 - l'attestation temps partiel thérapeutique de la sécurité sociale.

☐ Autre :

☐ Autre :

☐ Autre :

Ce dossier doit nous être retourné UNIQUEMENT si tous les documents sont réunis.

Les informations demandées dans le présent formulaire sont indispensables à l'étude du dossier. Il est rappelé que les aides sont facultatives, ponctuelles et étudiées au cas par cas. Toute demande donnera lieu à une réponse écrite.

Une seule demande sera recevable par foyer auprès de notre organisme.

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés qui serviront de base à l'attribution d'une aide financière éventuelle.

Fait à

Le (JJ / MM / AAAA)

Signature obligatoire*

Retourner ce document complété et signé à l'adresse suivante :

retourdossier.assurance@malakoffhumanis.com

ou

Malakoff Humanis Accompagnement social assurance - Pôle individuel - 94120 Fontenay-sous-Bois



Les informations sont toutes nécessaires pour votre organisme d'assurance membre du groupe Malakoff Humanis, responsable du traitement fondé sur son intérêt légitime aux fins de l'étude et l'instruction de votre demande d'intervention sociale. En cas de décision de refus, vos données sont conservées pendant 2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part. En cas de décision favorable, vos données sont conservées pendant 5 ans à compter de la date du dernier paiement. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à dpo@malakoffhumanis.com ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris. **Mutuelle Malakoff Humanis** - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 718 256 - Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris - Mutuelle membre du groupe Malakoff Humanis. **Institution Nationale de Prévoyance des représentants (INPR)** - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 352 983 118 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris. **Malakoff Humanis Nationale** - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 339 358 681 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. **Malakoff Humanis Retraite** - Société anonyme au capital social de 40 058 220 € - Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 823 119 615 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris

MPH-15260_2204